

Compte rendu Conseil Municipal du 26.09.2022

L'ensemble des conseillers présent, invité Henri Delsalle

1-Lecture et approbation du dernier relevé de conclusions du 22.08.2022

2-Travaux

- Maison Cougot (annexe) : Plafond et porte posés, reste l'électricité.
- Déménagement de la partie Ecole de Gaumier (Mme WALK) vers maison Cougot début Octobre.
- Le plafond de l'école de Gaumier sera abaissé de 0.80m (Economie de chauffage)
- Les travaux (logement de Gaumier – Salle des fêtes) sont programmés à partir du 15 Octobre.

3-Délibérations

- Modification des statuts Com Com pour la prise de compétence Marchés publics ; ceci afin de faciliter les achats groupés
 - ➔ Validé à l'unanimité par le conseil
- Adhésion au CNAS ; Accompagnement social des salariés
 - ➔ Validé à l'unanimité par le conseil
- Modification et transfert financier afin de respecter la nomenclature comptable pour une opération concernant le gîte
 - ➔ Validé à l'unanimité par le conseil

4-PLUI

Pour rappel Serge DOUMERC et Marc BAUDOIN suivent et représentent la commune sur ce dossier.

Une présentation cartographique est présentée au conseil suite au travail de la commission. Un état est fait hameau par hameau de la situation foncière existante et aussi des perspectives. Un état des logements vacants a aussi été réalisé.

5-SICTOM

Il est fait état de la décision du SICTOM de mettre en place un moratoire de 3 ans pour permettre de résoudre les dernières interrogations avant l'application effective de la taxe incitative.

Néanmoins les badges seront en vigueur à partir du 1 janvier 2023.

6-Questions diverses

- Changement de statut d'Arlette FRESQUET : le centre de gestion nous informe de l'impossibilité de conserver un emploi dans la fonction publique au-delà 70 ans. En accord avec Arlette, elle sera désormais salariée du GERS du Sarladais qui proposera ensuite une prestation à la commune.

- Arlette FRESQUET envisage de créer un garage à côté de sa maison (quelques m2). Le conseil municipal (après arpentage) est favorable à céder du terrain.

- Recensement : Henri DELSALLE en tant que coordinateur et recenseur est invité à suivre une information spécifique.

- Fibre : Prévue pour fin 2023- une étude élagage est en cours de réalisation, très prochainement un courrier sera adressé aux propriétaires riverains des lignes téléphoniques.

La séance est levée à 21h.